

Conditions inscription groupes

Principales caractéristiques du festival de musique :

- Musiciens en formation groupes amateurs et locaux, non rémunérés.
- Sonorisation et éclairage professionnel fournis par l'organisation.
- L'organisation ne fournit aucun instrument.
- Prestation de 45 minutes (en alternance sur 2 scènes de front), en soirée entre 17h et 2h du matin. Les balances sont réalisées dans l'après-midi.
- Collation du soir et boissons sont offertes aux musiciens.
- Parking pour les musiciens assuré à proximité des scènes.
- Nombreux bénévoles pour aider aux manutentions et tâches nécessaires. Les musiciens gèrent leurs instruments.
- Pour le public, restauration et boissons payantes délivrés par les forains et les bars voisins.

Sont exclus :

- Les karaokés et groupes jouant avec des séquences préenregistrées.

Sont admis :

- Tous les styles musicaux.
- Les reprises et les compositions.

Planning estimatif :

- Accord de principe de participation des groupes entre septembre et décembre de l'année N-1.
- Choix des groupes et programmation horaire en janvier de l'année N.
- Entre janvier et mars, informations diverses par contacts emails (et/ou téléphone).
- Réunion de confirmation de participation définitive des groupes en mars / avril.
- Prestations scéniques des groupes, étalées sur les vendredis et samedis, 2^o quinzaine de juin de l'année N.

Soumission permanente des candidatures par email à « vintagemusicclub@gmail.com »

En précisant obligatoirement :

- Nom du groupe
- Localité du groupe
- Style de musique
- Nom, prénom, adresse email, et numéro de téléphone du représentant du groupe.
- Références, vidéos, sons, site, page Facebook, YouTube, etc ...
- Un organisateur prendra contact avec vous par la suite.

Communication :

La communication entre les groupes et l'organisation se fait exclusivement entre les représentants ou responsables respectifs, principalement par emails et obligatoirement à l'aide de fichier Word (.doc ou .docx), Excel (.xls ou .xlsx) et PDF (.pdf) (pas d'autres formats admis).